

LES OBLIGATIONS DE L'ENTREPRISE EN MATIERE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL



PUBLIC CONCERNE

Dirigeant d'entreprise, Responsable de site, Responsable RH, Encadrement, Chargé de prévention, Responsable QHSE

ACCESSIBILITE

Cette formation est accessible au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens techniques).

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE

2 jours

MODALITES

2 séances de 7 heures de cours

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable d'identifier et d'appréhender le cadre législatif et réglementaire applicable en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Savoir recenser les principales obligations applicables à l'entreprise et y répondre
- Mettre en œuvre les actions permettant de répondre aux exigences réglementaires

PROGRAMME

1. Comprendre la réglementation Santé et Sécurité au Travail <ul style="list-style-type: none">▪ Les sources du droit en Santé et Sécurité au Travail▪ La hiérarchie des textes (Directive, Règlement, Loi, Décret, Arrêté...) <i>Cas pratique : étude de textes réglementaires</i>	3. Appliquer les obligations administratives et périodiques <ul style="list-style-type: none">▪ Les contrôles et vérifications périodiques▪ Les déclarations obligatoires▪ Les documents obligatoires (registres, affichages, document unique, bilan annuel) <i>Cas pratique : étude de cas d'une entreprise (évaluation de son niveau de conformité)</i>
2. Répertoire des principales obligations réglementaires et dernières exigences <ul style="list-style-type: none">▪ Principes généraux de la prévention▪ Principales obligations de l'employeur (Accueil sécurité, Formations, Secours, Surveillance médicale, Entreprises Extérieures, Accident du travail...)▪ Nouvelles exigences à respecter (prévention de la santé au travail, risque sanitaire...)	4. Les acteurs externes et internes de la prévention de risques et la sécurité au travail <ul style="list-style-type: none">▪ Les acteurs externes (inspection du travail, CARSAT, CGSS, médecin du travail, IPRP...)▪ Les acteurs internes (CHSCT, CSE, Responsable Sécurité, Délégués du personnel...)

METHODES PEDAGOGIQUES

- Evaluation préformation envoyée à chaque participant 10 jours avant le début de la formation par notre extranet afin que le formateur réponde aux attentes des participants.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Échanges entre les participants et le formateur
- Cas pratiques : étude de cas sous forme d'exercices, vidéo, ateliers en groupe
- Questionnaires d'évaluation

MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES

- Un formateur consultant-IPRP
- Une salle de formation climatisée et équipée de moyens modernes (grand écran, vidéo projecteur et accès Wifi)
- Accès à notre plate-forme e-learning
- Fourniture de supports papier et numériques

MODALITES D'EVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de formation

COUT DE LA FORMATION

1050 euros

Tarif dégressif selon le nombre de participants. Nous consulter pour les tarifs de groupe.

CONTACT

Pour tous renseignements et inscriptions, nous contacter au 05 94 29 64 00 ou par mail à contact@ifodes.com